

# Soyez prêts à intervenir: rassemblez une trousse anti-déversement



Avez-vous aperçu cette affiche? Fort possiblement, si votre entreprise se trouve à proximité d'un puits municipal ou d'une prise d'eau de surface. La préparation d'une trousse anti-déversement vous aidera à contenir les produits chimiques qui pourraient polluer nos sources d'eau potable.



## 1. Déterminez le type de déversement auquel vous pourriez être confronté

Quelle substance devriez-vous absorber? .....



Trousse universelle, huile, autre produit?

## 2. Préparez votre trousse



Incluez les procédures et l'équipement de nettoyage

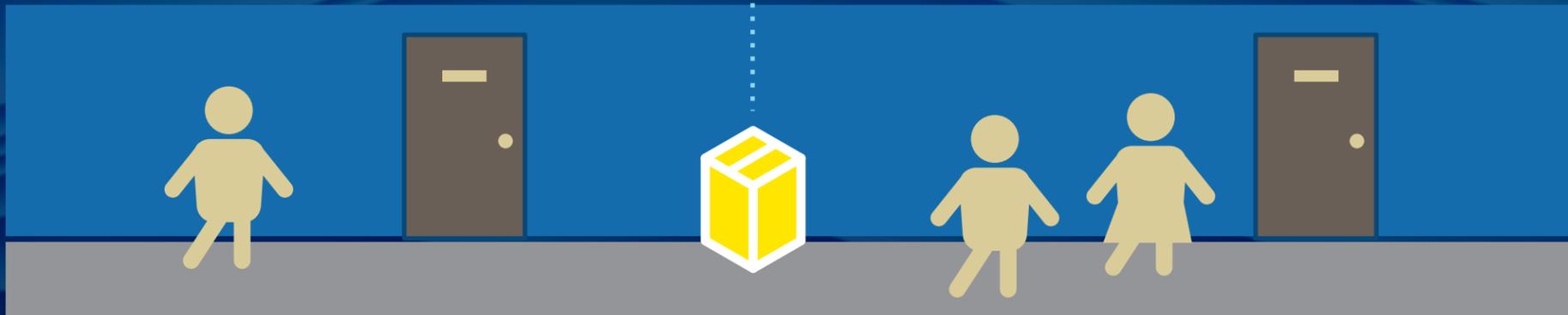


N'oubliez pas l'équipement de protection individuelle



Autres équipements pour vos substances particulières

## 3. Stockez le kit dans un endroit accessible



## 4. Révisez régulièrement son état



## 5. Formez votre personnel sur l'utilisation de la trousse



**Ressources:** • Voir [protectingwatermatters.ca](http://protectingwatermatters.ca) et [ontario.ca/fr/page/protection-des-sources](http://ontario.ca/fr/page/protection-des-sources). Consultez l'Atlas d'information sur la protection des sources pour savoir si votre entreprise est située à proximité d'une source d'eau potable municipale. • Signalez tout déversement au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (Centre d'intervention en cas de déversement), au **1-800-268-6060**. Pour en savoir plus: [ontario.ca/fr/page/declaration-pollution-ou-deversement](http://ontario.ca/fr/page/declaration-pollution-ou-deversement).

Les renseignements de cette infographie ne constituent pas une liste exhaustive des exigences d'intervention et ne doivent pas être interprétés comme tel.